

## Expert immobilier

### Autres appellations

Expert en évaluation immobilière, Expert immobilier

### Définition

Estime la valeur de biens immobiliers pour son propre compte ou celui de son employeur (entreprise, institution judiciaire...) dans des circonstances définies :

- \* vente du bien
- \* location du bien
- \* dans un cadre judiciaire.

Visite les sites, accompagné exceptionnellement de son client.

### Conditions générales d'exercice

L'emploi/métier s'exerce aussi bien en extérieur, qu'en bureau. Les horaires sont irréguliers et le permis de conduire est nécessaire ainsi que, fréquemment, une voiture personnelle.

### Formation et expérience

Les cursus suivis sont divers (ingénieur, architecte...), cependant les titulaires de DESS ou de la formation ICH sont majoritaires. L'introduction sur ce secteur s'effectue donc, soit par le biais d'une formation spécifique, soit grâce à un niveau d'étude élevé (niveau I). Une des associations de l'organisme Institution Française d'Expertise Immobilière tend cependant à créer un système de régulation des diplômes exigés.

### Compétences de base

- Estimer les biens.
- Visiter, observer les caractéristiques des biens.

### Compétences associées

- Posséder des notions de droit immobilier.
- Posséder des notions d'urbanisme.
- Avoir des notions de ce que sont, un bilan, un compte de résultat, les méthodes de raisonnement financier.

### Capacités liées à l'emploi

*L'emploi requiert d'être capable de :*

- Analyser les besoins de la clientèle.
- Connaître et maîtriser les méthodes d'approche juridiques.
- Analyser un bâtiment d'un point de vue technique.

## Spécificités

### Domaine d'application

- Immeubles
- Fonds de commerce
- Terrains
- Autres

### Responsabilités exercées

- Encadrement d'équipe

### Lieu d'exercice de l'activité

- Direction immobilière des entreprises.